

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : OFFICE DE TOURISME DES SABLONS
Utilisateur : comptaoffsablons comptaoffsablons

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2026_07
Objet :	Convention de partenariat avec la CC Thelloise
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	060-528828536-20260304-DEL_2026_07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-528828536-20260304-DEL_2026_07-DE-1-1_0.xml	text/xml	870 o
Document principal (Délibération) Nom original : signe_DELIB 2026_07_Thelloise_CONVENTION.pdf Nom métier : 99_DE-060-528828536-20260304-DEL_2026_07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	765.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 mars 2026 à 14h17min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 mars 2026 à 14h17min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 mars 2026 à 14h17min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 mars 2026 à 14h18min08s	Reçu par le MI le 2026-03-12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Établissement Public
Industriel et Commercial
Office de Tourisme
Vexin en Pays de Nacre

OFFICE DE TOURISME
VEXIN EN PAYS DE NACRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - N°07/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Comité de Direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	26	15

Date de la convocation
Le 19 février 2026

Objet de la délibération :

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CC THELLOISE
--

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 4 mars à dix-huit heures, le Comité de direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Office de Tourisme Vexin en Pays de Nacre, Oise, sous la présidence de M. Christian GOUSPY, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Christian GOUSPY, Hugues de LEON, Annie LEROY, Mireille LUTZ, Serge PELLEGRINELLI, Loïc TAILLEBREST, Jean-Jacques THOMAS et Dominique TOSCANI (Titulaires) ;
Mesdames et Messieurs Nelly BANSSE, Alice CAMPAGNARO, Daniel CAUCHIES, Martine CONTY, Didier JEANTET, Sylvain TAMBURRO et Christiane TOSCANI (Suppléants) ;

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Christophe BARREAU, Francis BOGAERT, Laurent DESMELIERS, Bertrand GERNEZ, Ghislain de BOUTRAY, Romain DAGORNO, Aldjia DAHMOUN, Sabine DUCARUGE, Sylvain DUCLAY, Emmanuelle LAMARQUE, Sylvain LECHATTON, Geoffrey LELEU, Sophie LEVESQUE, Philippe LOGEAY, Thiéry MAILLE, Céline MULLER, Lydia OEUVRARD, Flore PREVÔTÉ ;

Monsieur Sylvain TAMBURRO assure les fonctions de rapporteur de séance.

Sur proposition du Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat avec la CC Thelloise et tous documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Président,



Christian GOUSPY

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le